

Les mots pour nommer la migration : la nécessité de prendre en compte le sens et le contexte qui l'entoure

C'est vrai depuis que le langage articulé existe, le choix des mots est crucial, autant que leur force est indéniable. Et, quand ils concernent des sujets sensibles comme la migration, on peut carrément voir dans l'utilisation des mots un enjeu qui dépasse largement le champ de la sémantique pour envahir de nombreux autres dont celui de la politique. C'est cette thématique que le CRIPEL (Centre régional d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège) a choisi de mettre à l'honneur, lors d'une de ses midi-conférences, en donnant la parole à Laura Calabrese, directrice du ReSIC (le Centre de Recherche en Information et Communication de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'Université Libre de Bruxelles). Le titre de son intervention : « *Penser les mots, dire la migration* ».

Basé sur un ouvrage éponyme publié en 2018 avec la chercheuse française Marie Veniard, le propos de Laura Calabrese se penche, au départ, sur la manière dont on nomme les gens et les phénomènes sociaux, avec, en filigrane, l'idée de développer, à partir de là, des outils et des réflexes pour réfléchir à son discours et même dépasser les discours. Autrement dit, il s'agit de réfléchir aux usages des mots afin de développer des outils cognitifs qui aident à se confectionner une attitude critique.

L'idée de départ du raisonnement est que les mots ne sont pas figés dans une société, qu'ils se chargent de sens avec leur histoire. De plus, ils sont pris dans des réseaux complexes de sens. Parmi ces sens figurent essentiellement le sens lexical (celui du dictionnaire), le sens étymologique (celui de l'origine du mot), la définition légale qui évolue, ainsi que les représentations qui y sont associées et qui se retrouvent dans notre cerveau. Ces mots vont donner lieu à des débats dans l'espace public, comme ce fut récemment le cas en France autour du mot « antisémite » lors de l'agression verbale dont a été victime le philosophe Alain Finkielkraut de la part de gilets jaunes.

Le sens et le réseau de sens

Les mots sont très dépendants du contexte. La définition du dictionnaire n'épuise pas tous leurs sens. Si l'on se réfère précisément au contexte, le mot « migrant » est connoté très négativement. Or, on fait, en général, uniquement appel au dictionnaire pour expliquer un mot, alors que sa signification englobe à la fois le sens et le réseau de sens. Dans ce contexte, les politiques feignent parfois d'oublier le réseau de sens. Ça a, par exemple, été le cas de Marine Le Pen quand elle a utilisé l'expression d'« occupation d'espace public » à propos de la prière musulmane, feignant de ne pas voir l'allusion à la deuxième guerre mondiale qui est incluse dans le terme « occupation ».

Pourquoi étudier les mots de la migration ? Beaucoup de ces mots servent à catégoriser les personnes. Souvent, ils indiquent le mouvement des gens d'un point à un autre. Ce sont les mots comme touriste, expatrié, étranger, immigré, clandestin, etc. Ils proviennent du langage courant, sont assez flous et deviennent plus flous à l'usage. Parallèlement, tous les phénomènes sociaux n'existent que quand ils sont nommés. Les mots existent pour nommer les phénomènes, pour les délimiter. C'est le cas d'un mot relativement récent comme « islamophobie ». Le mot créé ouvre un champ de possibilités, tout en donnant une visibilité à la problématique par le fait qu'il lui donne une existence publique. Les mots ont donc le pouvoir de nommer et de faire exister un phénomène.

Quatre phénomènes discursifs

Quatre phénomènes discursifs coexistent comme manières d'imposer du sens au mot. Le premier est celui des polémiques sémantiques, c'est-à-dire des discussions sur les mots à travers des débats médiatisés. Cette façon de débattre autour des mots a été au cœur d'une polémique initiée par Barry Malone sur la chaîne Al Jazeera en 2015. Celui-ci a fustigé l'usage du mot « migrant » par les médias occidentaux, un mot qu'il jugeait péjoratif et déshumanisant, proposant d'y substituer le terme de « réfugié ».

Au-delà des mots, le message politique sous-jacent était de dire au monde occidental : « Vous avez une responsabilité de protection. », le terme « réfugié » incluant cette notion de protection. Avant cela, l'usage des deux mots était

synonymique. On les utilisait pour varier les mots, « réfugié » ayant un sens juridique, mais aussi un sens courant. La nouvelle donne initiée par Barry Malone n'a pas empêché que le mot « réfugié » devienne, à son tour, péjoratif. De cet exemple, on peut déduire que le langage est utilisé pour défendre une vision des choses. Et le phénomène de catégorisation est tellement lourd qu'il efface les caractéristiques individuelles de la personne.

Le deuxième phénomène discursif issu du débat sémantique en vigueur dans les médias d'information est celui du leitmotiv du « mot juste ». Le refrain récurrent est qu'il faut utiliser « le mot juste ». Là aussi, il s'agit d'un élément utilisé comme argument politique. Un politicien dira à son adversaire : « Vous n'utilisez pas le mot juste. » Pour Laura Calabrese, on est en permanence, à ce niveau, dans le fantasme du mot juste. Ça a été le cas autour des termes de « réfugié » et « migrant ». Dans leur acception politique, le migrant est devenu la personne qui migre pour raison économique et pour laquelle certains exigent un retour au pays. À l'opposé, le réfugié est le migrant auquel il convient d'accorder une protection parce qu'il est en danger dans son pays. Sauf qu'une distinction s'est rapidement opérée au sein de ces réfugiés, entre le réfugié légitime (celui à qui il convient d'accorder la protection) et le réfugié illégitime (un « faux réfugié », « réfugié économique » comme le migrant, formant une catégorie qui n'a naturellement aucune valeur juridique).

La nécessité d'une censure sociale

Le troisième phénomène discursif est celui du poids des mots. Toutes les catégories ont été inventées pour donner une représentation de la réalité. Ces manières de désigner se construisent progressivement et se « naturalisent » dans l'esprit des gens. Dans les milieux militants, par exemple, on utilise des mots alternatifs, précis et spécifiques, pour nommer les migrants. On parle de réfugiés (« qui cherchent refuge »), de demandeurs d'asile (« qui demandent l'asile »), mais aussi d'autres expressions comme « les invités » ou « les migrants réfugiés ».

Enfin, le quatrième phénomène est le changement sémantique. Ce phénomène est analysable autour du mot « réfugié ». Ce mot a acquis une acception politique portée, durant l'entre-deux-guerres, par le bloc occidental. Le mot existait jusque-là,

mais pas en tant que définition juridique. On peut constater que, dans des cas comme celui-là, ce sont des décisions politiques qui induisent le choix des mots. Les Juifs ont été reconnus comme réfugiés en 1938, alors qu'ils avaient déjà été victimes d'importantes exactions. L'utilisation du « mot juste » est donc compliquée à établir, car elle dépend d'éléments comme le contexte ou l'interlocuteur.

Dans un autre registre, le terme « islamophobie » dépeint une peur irraisonnée, une opposition à l'islam, mais tout autant une opposition aux musulmans qu'une opposition aux Arabes. Dans ce contexte, le mot « islamophobie » encadre le racisme pour le rendre imperceptible et donc socialement acceptable. Cet exemple souligne l'importance de délimiter le sens d'un mot pour avoir des outils juridiques afin de lutter contre le phénomène qu'il nomme. Le mot « islamophobie » est assorti de stéréotypes, de racisme et de discriminations, d'où l'importance de bien le définir dans les textes de loi.

Pour Laura Calabrese, la limite de l'usage des mots dans notre société est la ligne rouge du racisme dans l'espace public. Selon elle, il faut une censure sociale, alors qu'aujourd'hui la frontière de la tolérance est trop lâche au nom de la liberté individuelle, ce qui a pour conséquence de finir par légitimer le racisme. De même, les mots pour désigner l'altérité sont surreprésentés. On parle d'allochtones, allophones, immigrés, issus de l'immigration, primo-arrivants, issus de la diversité, nouveaux Belges, personnes d'origine étrangère, etc. Et les mots bénéficient d'une considération différente suivant la partie du globe où ils sont utilisés. Le mot « race », par exemple, est mal considéré dans nos contrées, avec l'argument que la découverte de l'ADN a démontré qu'il n'existe pas de race, alors que le terme est parfaitement accepté dans le monde anglo-saxon.

Dominique Watrin